

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN, UN COMPARTIMENT DE BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV R-CLASS LU1304492041, GBP BOUSSARD & GAVAUDAN GESTION, SAS (« BGG »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme avec une recherche de performance absolue.

Le Compartiment est géré activement (l'équipe de gestion compose le portefeuille de manière discrétionnaire) et n'est géré en référence à aucun indice.

La philosophie d'investissement est d'identifier dans l'univers des sociétés principalement européennes des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate et d'anticiper un évènement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes classes d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la classe d'actif les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'évènement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a implémenté une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux évènements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Tout revenu produit par le Compartiment sera réinvesti (« actions de capitalisation »).

Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure du Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Les opérations effectuées par le compartiment peuvent donner lieu à une rotation régulière du portefeuille. Des frais supplémentaires sont facturés par le dépositaire au titre de frais de transaction. La Société de gestion ne facture pas de frais de transaction.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du RGPD. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la section "Sustainability Risks" et l'"APPENDIX – PRE-CONTRACTUAL DISCLOSURE FOR FINANCIAL PRODUCTS REFERRED TO IN ARTICLE 8(1) OF REGULATION (EU) 2019/2088" du prospectus.

Indicateur synthétique de risque/rendement

Rendement généralement plus faible Rendement généralement plus élevé
Risque plus faible Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ces données reposent sur la volatilité qui s'inscrit dans la limite de risque adoptée par le Compartiment. Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque 3 de l'indicateur synthétique met en évidence l'exposition du Compartiment aux expositions longues et courtes sur les marchés européens dans une large gamme de catégories d'actifs et une approche de gestion multi-stratégie. La possibilité de réaliser des gains plus importants est également associée au risque de pertes plus élevées. La catégorie de risque 7 ne permet pas de préserver le capital et peut entraîner une perte de capital pour l'investisseur. La catégorie de risque 1 indique que le capital est exposé à un risque plus faible mais que les gains potentiels sont également limités ; la catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque. La performance passée ne garantit pas des rendements futurs. La catégorie de risque du Compartiment n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

- Le niveau attendu d'effet de levier est 1,500% de la valeur liquidative, mais ne constitue pas une limite. Cela peut éventuellement amplifier les pertes et entraîner des pertes supérieures au montant emprunté ou investi par le Compartiment.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Frais à la charge des investisseurs uniquement avant ou après leur investissement	
Frais d'entrée	3% TTC, non acquis au Compartiment
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut se renseigner auprès de son conseiller ou de son distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée.

Frais annuels à la charge du Compartiment	
Frais courants	2.41% TTC

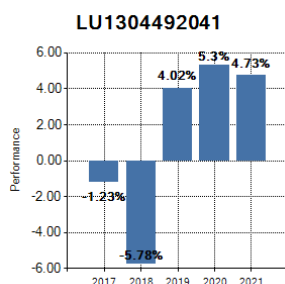
Frais à la charge du Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% sur la base du principe du high-water mark

Les frais indiqués sont fournis à titre d'information uniquement. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais applicables, veuillez-vous référer à la partie Frais et commissions du prospectus de l'OPCVM, disponible sur le site Internet www.boussard-gavaudan.com.

Les frais courants ne comprennent pas la commission de performance ou les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie versés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Performance passée*

Le Compartiment a été lancé le 17 novembre 2014.



**Toute performance affichée dans ce document est nette de tout frais et a été calculée dans la devise de la part. Les investisseurs doivent être conscients que les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs et que la valeur de l'investissement peut aussi bien baisser qu'augmenter. Il se peut que vous ne récupériez pas votre investissement initial et la sécurité du capital n'est pas garantie.*

Informations pratiques

Nom du dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations sur l'OPCVM

Le prospectus de l'OPCVM, le rapport annuel et le rapport semestriel sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur de parts auprès de Boussard & Gavaudan Gestion, 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France. Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus sur le site internet: www.boussard-gavaudan.com. Une copie est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de Boussard & Gavaudan Gestion.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations, notamment la valeur nette d'inventaire

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

Type d'investisseur

Tous souscripteurs à l'exception des « US persons ».

Fiscalité

La législation fiscale de l'État d'origine du fonds (Luxembourg) peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Informations réglementaires

Le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Boussard & Gavaudan Gestion est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 juillet 2022.

La responsabilité de Boussard & Gavaudan Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, ayant son siège social à Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.